

DEL/2023/ECO/101
MISE A DISPOSITION DE LOCAUX
A L'ANCIENNE ECOLE JULES FERRY POUR GIP AGIRE

Suite aux émeutes urbaines et à l'incendie qui s'est déclaré à la Maison de l'Emploi et des Services Publics, en juin dernier, où le GIP AGIRE était bénéficiaire d'une mise à disposition, à titre gracieux, de locaux d'une surface totale de 743 m², il s'avère nécessaire de relocaliser les services du GIP AGIRE (le PLIE, la Maison de l'Emploi et la Mission Locale) afin que ceux-ci puissent continuer à apporter un service public en direction des habitants de Hem.

Vu la délibération DEL/2022/AE/9 sollicitant la désaffectation de l'école Jules Ferry et son déclassement,

Vu l'avis favorable émis par Monsieur l'Inspecteur d'Académie, directeur académique des services de l'Education Nationale du Nord, par courrier en date du 21 mars 2022, qui autorise la désaffectation de l'école Jules Ferry et son déclassement.

Monsieur le Maire propose que les services du GIP AGIRE soit transférés à l'ancienne école Jules Ferry le temps que les travaux de réaménagement de la Maison de l'Emploi et des Services Publics soient terminés.

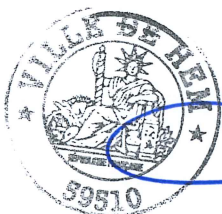
Un avenant à la convention de mise à disposition de locaux sera signé entre les deux parties.

Vu l'avis conforme de la Commission Finances, Economie et Administration Générale,
Vu l'avis consultatif de la Commission Urbanisme et Travaux,

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide :

1. D'approuver l'avenant à la convention de mise à disposition de locaux au GIP AGIRE dans l'ancienne école Jules Ferry.
2. d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les actes et documents nécessaires.

Ainsi délibéré en séance les jour, mois et an susdits,
Pour copie conforme,
Le Maire,



Direction Générale des Services

Tél. 03 20 66 58 24

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**L'AN DEUX MILLE VINGT-TROIS,
Le cinq octobre,**

Le Conseil Municipal s'est réuni à l'hôtel de Ville, sis 42 rue du Général Leclerc à Hem, sous la présidence de Monsieur Francis VERCAMER, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite le 28 septembre et qui a été affichée à la porte de la mairie conformément à la loi.

*Nombre de conseillers en exercice : 33
Délibération affichée en mairie le 10 octobre 2023*

PRESENTS

Francis VERCAMER, Maire,
Pascal NYS, Ghislaine BUYCK, Jean-François LECLERCQ, Anne DASSONVILLE, Philippe SIBILLE, Blandine LEPLAT, Laurent PASTOUR, Saïd LAOUADI, Fabienne LEPERS, Adjoint au Maire,

Etienne DELEPAUT, Thérèse NOCLAIN, Barbara RUBIO COQUEMPOT, Fatima KARRAD, Kamel MAHTOUR, Jérôme MEERSEMAN, Jean-Adrien MALAIZE, Conseillers délégués,

Chantal LAHARNAR, Bruno DUQUESNOY, Sabine HONORE, Emmanuelle GUILLAIN, Eugénie CARBON, Christelle DUTRIAUX, Guillaume BOCQUET, Thibaut THIEFFRY, Anne-Charlotte DEMEULENAERE, Clémentine NOUQUERET, Conseillers,

Mathilde LOUCHART, Jacques DUPONT, Conseillers.

ABSENTS EXCUSES

Gaëtan DECOSTER ayant donné procuration à Thibaut THIEFFRY
Rafik BZIOUI ayant donné procuration à Francis VERCAMER
Sana EL AMRANI, ayant donné procuration à Clémentine NOUQUERET
Karima CHOUIA, ayant donné procuration à Mathilde LOUCHART